

Bachelier : instituteur primaire

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEIM2B39PP | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Gosselies Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise orale et écrite de la langue française | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEIM2B39PPA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | David GORET (david.goret@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE se donne pour objectif d'amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Elle cherche à établir objectivement le niveau de maîtrise de la langue des étudiants et de dresser le bilan des éléments qui doivent encore faire l'objet d'un travail réflexif et de maîtrise.

Il doit préparer l'étudiant à aborder l'étude de la langue française avec ses futurs élèves du primaire.

Le cours se veut une synthèse des différents apprentissages par des retours sur des éléments vus précédemment et par des approfondissements dans différents domaines de la syntaxe, de l'orthographe et du vocabulaire.

Finalement, les activités d'apprentissage sont aussi l'occasion d'une prise de recul sur l'importance de l'orthographe à travers une réflexion sur l'orthographe rectifiée et sur sa maîtrise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- d'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99% de graphies correctes;
- de repérer des erreurs d'orthographe commises par un enfant, soi-même ou un pair et les corriger;
- de manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe;
- de s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal.
- de démontrer sa maîtrise des règles de l'orthographe rectifiée ainsi que de son contexte d'émergence.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Écrit :

- Elaboration de son profil orthographique à travers des productions spontanées
- Travail autour des stratégies de relecture
- Révisions orthographique
- Rédaction de divers textes

Oral :

- Prise de parole dans des situations professionnelles
- échanges entre pairs et avec l'enseignant sur la nature de telle ou telle difficulté orthographique
- maîtrise de la métalangue grammaticale lors d'échanges oraux sur des concepts clés de l'orthographe

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- Approche par situations-problèmes
- Travaux en autonomie en classe et à domicile
- Catégorisation d'erreurs
- Travail autour de la justification et la métacognition en orthographe

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe et les rendre à leur professeur en fin de cours; lors de la séance suivante, le professeur rendra les textes aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et dès lors travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de cette forme erronée.

Sources et références

- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), *Le français pour chacun*, Bruxelles, Editions Plantyn.
 - Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), *Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul*, Bruxelles, Editions de boeck.
 - Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), *Grammaire française*, de boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes de cours sont transmises lors des différentes séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE repose sur un examen écrit cherchant à évaluer la capacité des élèves à rédiger des textes en respectant les normes orthographiques dans des écrits libres ou préexistants ainsi que la capacité à identifier les erreurs dans un texte tout en expliquant la nature des erreurs en question.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exm | 100 |

Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).